

GAMME QUALIFICATION

Le Sirénage[®]

Mode d'emploi

Les « conditions générales de commercialisation par l'INSEE des informations contenues dans la base de données SIRENE® » sont accessibles sur www.sirene.fr ou communicables sur demande.

En passant une commande à l'INSEE, vous déclarez **avoir pris** connaissance de ces conditions et en **accepter sans réserve l'ensemble des dispositions**. En particulier, les données ne peuvent être utilisées que pour des **besoins propres** de votre organisme, qu'elles ne peuvent en **aucun cas être cédées à des tiers**, sous quelque forme que ce soit, gracieusement ou à titre onéreux, sans autorisation préalable de l'INSEE.

LE SIRENAGE®, POURQUOI FAIRE ?

Une entreprise qui dispose d'un fichier de clients ou de fournisseurs peut désirer identifier ceux-ci par leur numéro SIRET ou leur code d'activité principale. Elle peut aussi disposer de ces renseignements, mais souhaiter les faire valider régulièrement. Le Sirénage® du fichier client avec SIRENE permet de réaliser toutes ces opérations.

Ce service s'adresse plus spécialement aux entreprises ayant des **fichiers clients ou fournisseurs importants** ou ayant un besoin impératif d'identification de leurs interlocuteurs : grandes entreprises, banques, compagnies d'assurances, etc...

La présente documentation, conçue pour les gestionnaires des fichiers, mais également pour les informaticiens chargés du traitement de ces fichiers, **donne les conseils nécessaires pour mettre le fichier de demandes au format permettant la prestation**.

Des conseils techniques sont souvent nécessaires avant la constitution du fichier. Un test sur 500 enregistrements doit être effectué avant traitement définitif du fichier. Votre diffuseur SIRENE se tient à votre disposition pour tout conseil relatif à la constitution de votre fichier.

QUE FAIRE APRES UN SIRENAGE® ?

Le Sirénage® est par nature une prestation qui peut être complexe : **elle doit toujours faire l'objet de votre part d'une exploitation aval fine des résultats**.

Cette exploitation consiste principalement à constituer des listes de cas (SIREN/SIRET identifiés, demandes sans résultat, demandes avec plusieurs résultats alternatifs, etc...) et à choisir les bons échos parmi les échos alternatifs proposés. Ce traitement peut être en partie automatisé par vos soins mais ne remplace pas l'examen manuel partiel du fichier de réponses.

Pour vous aider, **une documentation complémentaire "guide d'interprétation"** contenant tous les renseignements pour interpréter, après traitement, les résultats du Sirénage® vous sera adressée avec votre fichier de résultats.

Après la validation de votre fichier, sa mise à jour peut être faite soit par des enrichissements ou Sirénages® réguliers de vos identifiants Siret, soit manuellement par l'intermédiaire des services de consultation du répertoire SIRENE (minitel 3617 SIRENE, avis de situation sur internet : <http://www.sirene.fr>).

SOMMAIRE

1. OPTIONS DU SERVICE.....	4
2. PAR OÙ COMMENCER ?.....	5
3. CONSTRUIRE LE FICHIER DES DEMANDES.....	6
3.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU FICHIER.....	6
3.1.1. <i>Fichier Excel</i>	6
3.1.2. <i>Fichier texte plat</i>	6
3.1.3. <i>Caractéristiques communes à tout fichier de demandes</i>	7
3.2. DESSIN DU FICHIER.....	8
3.3. RENSEIGNEMENT DES VARIABLES.....	8
3.3.1. <i>Variables de service</i>	8
3.3.2. <i>Critères de recherche : identifiants</i>	10
3.3.3. <i>Critères de recherche : éléments de désignation</i>	10
3.3.4. <i>Critères de recherche : éléments d'adresse</i>	11
3.4. SYNTHÈSE ET EXEMPLES.....	14
3.4.1. <i>Synthèse des variables</i>	14
3.4.2. <i>Exemples de demandes</i>	15
4. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.....	17
4.1. STRUCTURE DU FICHIER DES RÉPONSES.....	17
4.1.1. <i>Format</i>	17
4.1.2. <i>Structure</i>	17
4.2. VARIABLES FOURNIES POUR LES ÉCHOS IDENTIFIÉS.....	18
5. ANNEXES.....	20
5.1. ANNEXE 1 : LISTE DES CARACTÈRES SPÉCIAUX & ABRÉVIATIONS AUTORISÉS DANS LES DÉNOMINATIONS.....	20
5.2. ANNEXE 2 : LISTES DES VILLES NOUVELLES.....	22
5.3. ANNEXE 3 : LISTES DES ABRÉVIATIONS AUTORISÉES DANS LES LIBELLÉS DE VOIE.....	24
5.4. ANNEXE 4 : TYPES DE VOIE AUTORISÉS.....	27

1. OPTIONS DU SERVICE

Votre diffuseur SIRENE peut adapter le Sirénage® en fonction de vos besoins :

- Pour une exploitation progressive de vos résultats, le Sirénage® peut, dans un premier temps, **ne vous renvoyer que les meilleurs échos**. Cela diminuera les cas à analyser finement en sortie. Si les résultats sont moyens ou mauvais (faible taux d'identification), le Sirénage® peut vous renvoyer alors des réponses un peu plus larges.
- Pour une meilleure adaptation à votre champ, le Sirénage® peut **restreindre les échos proposés aux établissements actifs**. Vous pourrez, dans un second temps, choisir que le Sirénage® vous renvoie également les établissements fermés.

Pour ces options, demandez conseil à votre diffuseur SIRENE.

2. PAR OÙ COMMENCER ?

Pour chaque enregistrement :

- Si vous ne disposez **que du SIREN ou du SIRET** : le Sirénage® effectuera une recherche sur ce numéro uniquement. On parle alors de Sirénage® sur identifiant.
- Si vous ne disposez que d'un **nom et d'une adresse** : le Sirénage® effectuera une recherche sur ces critères et vous proposera un ou des identifiants Siret pouvant correspondre à vos données. On parle alors de Sirénage® en identification automatique.
- Si vous disposez à la fois d'un **identifiant SIREN/SIRET, d'un nom et d'une adresse** : le Sirénage® effectuera une recherche sur l'identifiant et s'assurera de la bonne concordance des données annexes (code APE, catégorie juridique...) entre les valeurs portées sur votre fichier et celles du répertoire SIRENE. Cela permet de certifier votre enregistrement.

En cas de divergence des données annexes (votre identifiant est erroné ou vos données ne sont pas à jour), le Sirénage® vous propose alors un ou des identifiants Siret pouvant correspondre aux données de nom et d'adresse transmises. On parle alors de Sirénage® en étude de divergence.

Les différentes natures de demande en bref

La recherche sur SIREN/SIRET consiste en une extraction du répertoire de l'enregistrement correspondant au SIREN/SIRET présent dans la demande.

⇒ A chaque demande correspond zéro ou une réponse.

L'identification automatique est une recherche sur nom et adresse utilisant au mieux les données de votre fichier pour trouver l'unité dans SIRENE. On y enchaîne plusieurs recherches (dans la voie, la commune, le département) et on examine les échos obtenus, cherchant à retenir l'unité qui correspond le mieux à la demande.

⇒ Trois types de résultats sont possibles : pas de réponse, une réponse, plusieurs réponses indiscernables (le choix ne pouvant se faire automatiquement).

L'étude de divergence consiste à valider vos numéros Siret et, en cas de divergence avec le répertoire SIRENE, à obtenir un autre identifiant SIRET quand celui fourni s'avère erroné. Pour chaque enregistrement de demande, l'étude se décompose en 3 phases : extraction de SIRENE du SIREN/SIRET désigné par la demande, analyse des divergences de dénomination et d'adresse entre la demande et la réponse trouvée à SIRENE, proposition d'une ou plusieurs réponses alternatives correspondant le mieux possible au couple nom-adresse de la demande en cas de divergence grave.

⇒ plusieurs types de résultats sont possibles : vous disposez de toute manière de l'écho correspondant à l'identifiant SIREN/SIRET et éventuellement de 0, 1 ou plusieurs réponses alternatives indiscernables (le choix ne pouvant se faire automatiquement).

Dans un même fichier de demandes, vous pouvez mélanger des demandes de nature différente.

3. CONSTRUIRE LE FICHIER DES DEMANDES

Deux options s'offrent à vous :


- vous avez **moins de 30 000 demandes** à soumettre : vous pouvez constituer un **fichier Excel** ou un **fichier texte plat délimité**,
- vous avez **plus de 30 000 demandes** à soumettre : vous devez constituer un **fichier texte plat délimité**.

3.1. Caractéristiques techniques du fichier

3.1.1. Fichier Excel

Un **modèle de fichier Excel** à remplir a dû vous être envoyé par votre diffuseur SIRENE en accompagnement du présent fascicule. Il vous suffit de remplir vos données dans les colonnes prévues à cet effet :

- ⇒ en respectant l'ordre des variables décrit au paragraphe 3.2,
- ⇒ en respectant le caractère obligatoire ou facultatif des variables,
- ⇒ en laissant la ligne d'en-tête des noms de variables (**noms de variables inchangés**),
- ⇒ des lignes d'exemple vous seront proposées dans le modèle de fichier pour vous aider à formuler votre demande. Vous pouvez, selon votre convenance, les laisser dans le fichier de demandes ou les supprimer. Dans tous les cas ces lignes ne seront pas prises en compte par le Sirénage® et n'apparaîtront pas dans le fichier résultat.

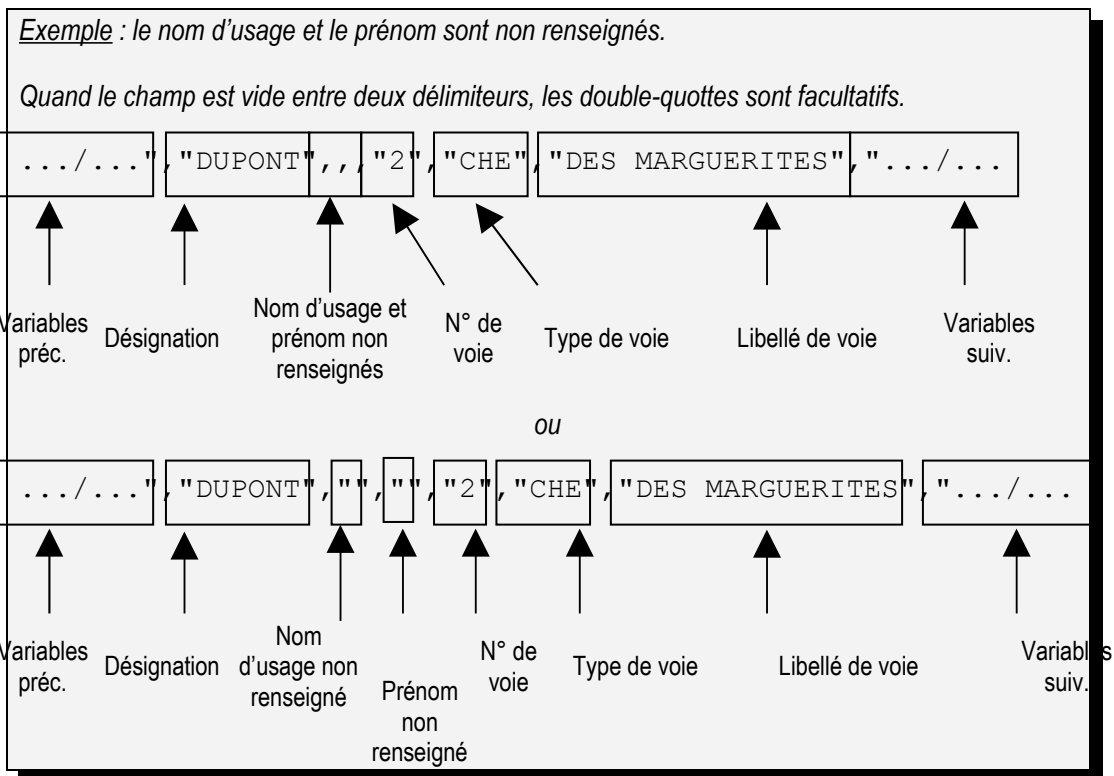
 **Notre conseil** : En saisissant des données chiffrées comme le SIREN ou le NIC, veillez bien à ce que les cellules de votre fichier Excel soient définies en **format « caractère »**. Dans le cas contraire, Excel pourrait supprimer des chiffres à votre insu (siren ou nic commençant par des zéros notamment).

Veillez également à ne pas introduire des caractères spécifiques au logiciel (E dans l'O, etc.). Le mieux est d'écrire en police **courrier new**.

3.1.2. Fichier texte plat

Un **modèle de fichier** à remplir a dû vous être envoyé par votre diffuseur SIRENE en accompagnement du présent fascicule. Le fichier de demandes devra impérativement être au format décrit dans le présent manuel. Il s'agit d'un fichier :

- ⇒ texte ASCII plat avec séparateur de champ (aussi appelé délimiteur)
- ⇒ le délimiteur est la virgule (,)
- ⇒ l'identificateur de texte égal à la double quote ("). Cet identificateur est facultatif si le champ est de type numérique.
- ⇒ contenant, dans l'ordre les variables décrites au paragraphe suivant,
- ⇒ **avec** entêtes de colonne (nom des variables **inchangés**),
- ⇒ une variable non renseignée doit obligatoirement se traduire par 2 délimiteurs consécutifs et des séparateurs de champ (voir exemple).



Constitution d'un fichier texte à partir d'un logiciel tableur

Si vous constituez votre fichier texte plat de demandes à partir d'un logiciel standard du marché : éditeur de texte, tableau (Excel, Access, etc.), votre nombre de délimiteurs peut varier.

En effet, les formats plats délimités des logiciels de bureautique ont l'inconvénient d'insérer des délimiteurs entre les variables mais de s'arrêter à la dernière variable renseignée.

Si le dernier champ renseigné n'est pas le libellé de la commune, il est important d'insérer une virgule à la fin de la dernière variable renseignée.

Exemple d'une demande nom et adresse :

A ne pas reproduire - Demande générée à partir d'un tableur :

```

" ", "SSN", "PM", " ", " ", "DUPONT", " ", "YVES", "2", "R", "ALBERT"
    , "75", "101"

```

Demande à transmettre :

```

" ", "SSN", "PM", " ", " ", "DUPONT", " ", "YVES", "2", "R", "ALBERT"
    , "75", "101" " ",

```

OU

```

" ", "SSN", "PM", " ", " ", "DUPONT", " ", "YVES", "2", "R", "ALBERT"
    , "75", "101",

```

3.1.3. Caractéristiques communes à tout fichier de demandes

⇒ Il est fortement recommandé que toutes les variables soient en **majuscules et sans accent**.

Dans le cas où vous transformeriez toutes vos données en majuscules en une seule étape (changement de casse, etc.), attention à ne pas laisser de majuscules accentuées. Il est conseillé de retirer les accents au préalable.

⇒ les caractères spéciaux sont acceptés dans la désignation, le nom d'usage et le code dossier uniquement. Pour plus de détails, consultez la liste des caractères spéciaux admissibles en [annexe 1](#).

Vous pouvez transmettre le fichier de demandes à l'INSEE soit par mail si le fichier n'est pas trop volumineux, soit par CD-ROM, disquette ou bande magnétique. Il peut être zippé.

3.2. Dessin du fichier

Variable (nom)	(format) longueur max
Code dossier (dossierCode)	100
Nature de la demande (demandeNature)	3
Nature des unités recherchées (unitesRechercheesNature)	4
Identifiants	
Siren (siren)	9
Nic (nic)	5
Éléments de désignation	
Désignation (designation)	120
Nom d'usage (nomUsage)	100
Prénom (prenom1)	20
Élément de localisation	
Numéro de voie (voieNumDeb)	4
Type de voie (voieType)	4
Libellé de voie (voieLib)	32
Département (depCode)	2 ou 3
Code commune ou code pays (comCode)	3
Libellé de commune (comLib)	32

3.3. Renseignement des variables

3.3.1. Variables de service

⇒ [Le code dossier \(DossierCode\)](#)

Le code dossier est une zone libre que vous pouvez éventuellement renseigner pour marquer vos demandes. Vous pouvez y disposer une référence interne par exemple.

La zone doit faire 100 caractères maximum, ne comporter que des lettres ou chiffres et surtout jamais de « tiret souligné » (underscore) sous peine de perdre les indications suivant ce caractère.

Remarque : cette zone ne doit pas commencer par « Ex001- », référence interne destinée à l'INSEE.

Dans le fichier de réponses, cette variable sera précédée d'un compteur de vos demandes (num_dem).

⇒ [La nature de la demande \(DemandeNature\)](#)

La nature de la demande, **variable obligatoire**, traduit le type d'étude que vous demandez :

- **SSN** (Siret sans notation) pour une recherche sur identifiant uniquement (SIREN ou SIRET),
- **IAU** (identification automatique) pour une recherche sur des critères de nom et d'adresse,
- **SAN** (Siret avec notation) pour une étude de divergence (recherche sur identifiant, éventuellement complétée d'une identification automatique). Ce type de demande est surtout utilisé lorsqu'on veut certifier un identifiant Siret ou Siren.

Dans le même fichier, vous pouvez mélanger les natures de demandes.

Outre les 2 variables précédentes, vous devez remplir des critères de recherche. Pour chaque enregistrement, la nature de la demande va conditionner les critères de recherche obligatoires à renseigner.

Nous vous invitons à porter une attention particulière à ces critères de recherche puisque le mauvais renseignement de ces critères dans une seule demande pourrait entraîner le rejet de votre fichier dans sa totalité.

Les principales anomalies dites « anomalies bloquantes de demande » entraînant le rejet total de votre fichier traduisent le fait que la demande est mal formulée et ne peut pas être traitée ou que des traitements par défaut ont été choisis. Ces anomalies sont les suivantes :


code	interprétation
BL-SIAM-000	erreur du format délimité de la demande: le nombre de délimiteurs n'est pas correct
BL-SIAM-015	Nature de la demande différente de SSN, SAN ou IAU
BL-SIAM-020	SSN ou SAN sans mention d'un Siren et d'un nic


⇒ [Nature des unités recherchées \(UnitesRechercheesNature\)](#)

Variable à renseigner obligatoirement pour les demandes de nature IAU et SAN ; et sans objet pour les demandes SSN.

La nature des unités recherchées traduit le fait que vous recherchez une personne morale (PM), un entrepreneur individuel (PP) ou si vous désirez une recherche indifférenciée (PMPP).

Il faut savoir que les algorithmes de recherche sont différents (phonétisation notamment) selon qu'il s'agit d'un entrepreneur individuel ou d'une personne morale. Par ailleurs, il est fréquent qu'à une même adresse existent une société et un entrepreneur individuel portant à peu près le même nom. Par exemple M. Jean Dupont et la société Dupont et Cie. Il est donc indispensable de renseigner cette variable. En cas de non-renseignement, la recherche effectuée par défaut est réduite aux personnes morales uniquement.

 **A propos de la recherche indifférenciée (PMPP) :** Cette recherche n'est pas une recherche sur toutes les entreprises à proprement parler. Dans les faits, il y a d'abord une recherche Personne Morale suivie éventuellement d'une recherche Entrepreneur individuel. Cette dernière n'est activée que si la recherche PM a été infructueuse.

 **Notre conseil :** Il est recommandé d'analyser les informations dont vous disposez pour remplir le code nature de la recherche plutôt que de coder systématiquement PMPP. Si vous connaissez la nature de l'unité recherchée, renseignez-la. Les résultats sont réellement meilleurs et plus précis si la nature est renseignée à PP ou PM.

Exemple :

« M Jean Dupont agriculteur » permet de dire qu'il vaut mieux chercher parmi les

entrepreneurs individuels, « SARL Dupont » parmi les personnes morales. Il est à noter que les exploitations en commun (indivision), les organismes publics sont des personnes morales.

Le renseignement de cette variable va conditionner les variables facultatives dont l'algorithme se servira éventuellement.

- Pour un entrepreneur individuel, la recherche s'effectue sur le nom (variable désignation). Si la recherche est infructueuse ou donne de mauvais résultats, une nouvelle recherche est effectuée à des niveaux géographiques plus fins.
- Pour une personne morale, la recherche s'effectue d'abord au niveau de la voie pour les communes de plus de 5000 habitants, au niveau de la commune pour les autres. Si la recherche est infructueuse ou donne de mauvais résultats, une nouvelle recherche est effectuée à des niveaux géographiques plus larges.

3.3.2. Critères de recherche : identifiants

⇒ [Le Siren \(Siren\)](#)

Variable à renseigner obligatoirement pour les demandes de nature SSN ou SAN ; sans objet pour les demandes IAU.

Le Siren est une série de 9 chiffres.

⇒ [Le Nic \(Nic\)](#)

Variable à renseigner de manière facultative pour les demandes de nature SSN ou SAN ; sans objet pour les demandes IAU.

Le Nic est une série de 5 chiffres.

- si seul le SIREN est fourni dans la demande, l'écho fourni dans la réponse sera le siège de l'entreprise portant le n° SIREN demandé,
- si le SIREN et le NIC sont fournis dans la demande, la réponse sera l'établissement portant le n° Siret demandé.

3.3.3. Critères de recherche : éléments de désignation

⇒ [Désignation \(Designation\)](#)

Variable à renseigner obligatoirement pour les demandes de nature IAU et SAN ; sans objet pour les demandes SSN.

Mettez l'information principale dont vous disposez sur l'unité : raison sociale, nom, etc.. Cette zone peut également recevoir une enseigne ou un sigle. La zone doit faire 120 caractères maximum. Certains caractères spéciaux et abréviations sont acceptés : pour plus de détails, consultez la liste en [annexe 1](#).

 A savoir : sur les recherches à partir de la désignation

Pour les entrepreneurs individuels, toute recherche au répertoire SIRENE sur la désignation renseignée dans la demande fournit les entrepreneurs individuels possédant ce nom : soit comme nom patronymique, soit comme nom d'usage ou de conjoint, soit comme ancien nom.

Pour les personnes morales, toute recherche au répertoire SIRENE sur la désignation renseignée dans la demande fournit les sociétés possédant cette désignation : soit comme raison sociale, soit comme enseigne, soit comme sigle, soit comme nom commercial ou encore ancienne raison sociale.

⇒ [Les désignations secondaires \(NomUsage, Prenom1\)](#)

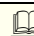
Variables à renseigner de manière facultative pour les demandes de nature IAU ou SAN ; sans objet pour les demandes SSN.

Ces critères facultatifs ne sont pas utilisés pour la recherche mais uniquement pour la notation : ils aideront à cibler plus facilement la bonne unité parmi un ensemble d'échos possibles. Bien évidemment, plus ces critères sont renseignés, meilleur est le résultat (recherche plus précise, notation plus précise pour cibler la bonne réponse en cas de réponses multiples).

Ces variables sont destinées aux recherches d'entrepreneurs individuels ou indifférenciées (PP ou PMPP).

 Vous disposez d'une désignation et d'une enseigne :

Si vous désirez une recherche à la fois sur votre désignation et votre enseigne, il est obligatoire d'effectuer 2 demandes distinctes.

 Notre conseil à propos du prénom :

S'agissant des entrepreneurs individuels, si vous disposez de prénoms, il est fortement conseillé de les renseigner dans le champ « prénom » approprié et de ne pas laisser le nom et les prénoms ensemble dans le seul champ « désignation ». Même si ce n'est pas bloquant pour les recherches, le résultat n'en sera que meilleur. Cela évite notamment d'obtenir des voisins dont le nom patronymique est égal à un des prénoms de la demande.

3.3.4. Critères de recherche : éléments d'adresse

⇒ [Les éléments d'adresse obligatoires \(combinaison de DepCode, ComLib, ComCode\)](#)

Combinaison de variables à renseigner obligatoirement pour les demandes de nature IAU ou SAN et sans objet pour les demandes SSN.

Les éléments d'adresse obligatoires doivent permettre, par leur combinaison :

- pour les demandes de nature PM ou PP : d'identifier **au moins une commune dans un département**
- pour les demandes de nature PMPP : d'identifier **au moins une commune en France ou un pays**.

Dans le cas contraire, la demande est en erreur. Il est donc nécessaire de renseigner:

- soit un code département (DepCode) et un libellé de commune en France (comLib),
- soit un code département (DepCode) et un code commune en France (comCode).
 - pour les recherches dans les DOM, il est préférable de renseigner le code département sur 3 positions et le code commune également. Le dernier chiffre du code département (DepCode) est le même que le premier du code de la commune (comCode).
- soit un libellé de commune en France. Ce dernier cas conduira cependant à une recherche élargie donc de moins bonne qualité. Vous prenez également le risque qu'il y ait trop d'échos et que la demande soit en échec.
- pour les recherches à l'étranger, renseignez :
 - le département à 99 (DepCode),
 - et le code INSEE ou le libellé du pays dans les champs relatifs à la commune (ComCode ou ComLib). Les modalités des codes pays sont disponibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr), à la rubrique « Nomenclatures, définitions, méthodes ».

A savoir : sur les codes commune

Les codes postaux ne sont pas acceptés. Seuls les codes issus du Code Officiel Géographique (dit code INSEE ou COG) sont acceptés. Pour disposer des modalités du COG, consultez le site internet de l'INSEE (www.insee.fr), rubrique « Nomenclature, définitions, méthodes ».

Par ailleurs, si vous renseignez un code commune, vous devez être certain de sa validité. En effet, si vous renseignez à la fois le libellé de la commune et son code, le libellé ne sera pas utilisé pour la recherche.

A savoir : sur les libellés de commune

Pour Paris, Lyon et Marseille :

- si vous ne renseignez pas le code commune, il est fortement indispensable d'indiquer les arrondissements sous la forme : PARIS 1 ou PARIS 1ER, LYON 07, LYON 7 ou LYON 7EME.... Si vous n'indiquez pas d'arrondissement, aucun résultat ne pourra être fourni.
- les codes de communes pour Paris, Lyon, Marseille sont les arrondissements : 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216.
- Pour ces communes, les codes postaux généraux 75001 à 75020, 69001 à 69009 et 13001 à 13016 contiennent le numéro d'arrondissement. Vous pouvez donc récupérer les 2 derniers chiffres du code postal pour les faire figurer derrière le nom de la localité (ComLib) sous la forme : Paris 01, Lyon 09, Marseille 12
- Lorsque pour ces trois villes vous disposez d'un code et bureau cedex, l'arrondissement figure derrière le cedex :
75582 PARIS CEDEX 12
69289 LYON CEDEX 02
13387 MARSEILLE CEDEX 10

Dans ces cas, le libellé de la commune doit être expurgé du mot cedex pour ne conserver que Paris 12, Lyon 02, Marseille 10.

Cas des villes nouvelles :

Les villes nouvelles ne sont pas des communes mais des groupes de communes : si votre fichier contient des adresses de livraison, la commune d'implantation figure dans vos adresses ; en revanche s'il s'agit d'adresses de facturation, vous allez disposer d'une adresse non localisée :

78188 ST-QUENTIN EN YVELINES CEDEX
77 MARNE-LA-VALLEE CEDEX

Le système ne reconnaîtra pas ces libellés et la demande sera mise en erreur (commune inconnue). Vous trouverez en [annexe 2](#) la composition communale des villes nouvelles et certaines localisations particulières.

A savoir : sur les départements

Les libellés de département ne sont pas acceptés. Le code département doit être codifié sur 2 positions. Pour les DOM-TOM (97 et 98), une codification sur 3 positions est acceptée et même fortement recommandée : cela rend la recherche plus précise.

Pour la Corse, mettre 2A ou 2B.

Attention si vous constituez votre code département à partir de codes postaux. Il existe certaines communes distribuées par un bureau de poste d'un autre département.

Exemple :

71 « Changé » a pour code postal 21340 Nolay. Le département du code postal n'est pas forcément le département d'implantation de l'entreprise s'ils sont limitrophes.

⇒ Les éléments d'adresse facultatifs (VoieNumDeb, VoieType, VoieLib)

Variables à renseigner de manière facultative pour les demandes de nature IAU ou SAN et sans objet pour les demandes SSN.

Les critères facultatifs aideront à cibler plus facilement la bonne unité. Bien évidemment, plus ces critères sont renseignés, meilleur est le résultat (recherche plus précise, notation plus précise pour cibler la bonne réponse en cas de réponses multiples).

Les éléments d'adresse facultatifs sont ceux qui permettent de préciser une localisation fine. Ils sont utilisés pour les tous les types de recherche (PP, PM, PMPP) et sont en général très discriminants : renseignez-les si vous le pouvez.

Ces critères sont utilisés dans la phase de recherche pour les communes de plus de 5000 habitants. Pour les plus petites communes, ils servent uniquement au ciblage des réponses (notation) mais pas à la recherche.


 à propos du libellé de voie (VoieLib):

Pour effectuer la recherche, le processus n'utilise que le dernier mot situé dans la zone libellé de voie, tandis que pour sélectionner le "bon" voisin et calculer les notes, il travaille sur l'ensemble du libellé, sur le numéro de voirie et sur le type de voie. °Par conséquent :

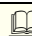
- si votre libellé de voie est trop important (>32 caractères), ne tronquez pas la fin du libellé mais plutôt le début. Certains abréviations sont également autorisées : elles sont consultables en [annexe 3](#).
- Si vous pouvez structurer les adresses dans les zones prévues, c'est préférable. Sinon, il suffit de tout mettre dans la zone libellé de voie à condition de ne pas tronquer le dernier mot du libellé. Cette dernière solution conduit cependant à une importante augmentation du nombre d'échos en sortie.

 Si vous disposez d'un complément d'adresse en plus de la localisation

Si vous désirez effectuer une recherche sur ce complément d'adresse, il est indispensable d'effectuer 2 demandes distinctes. Vous ne pouvez pas renseigner dans le même champ à la fois le libellé de voie et le complément d'adresse.

 à propos du type de voie (VoieType):

Si vous renseignez la variable Type de voie, il est indispensable d'en normaliser le contenu. La liste des types de voie autorisés figure en [annexe 4](#).

 Notre conseil :

Si vous ne pouvez pas normaliser le type de voie, il est conseillé de laisser la variable VoieType à blanc et de passer le type de voie dans la zone libellé de voie (VoieLib).

Cette dernière solution conduit cependant à augmenter le nombre d'échos en sortie. En effet, si le type de voie est renseigné, la recherche s'effectuera uniquement sur la voie exacte (même mot significatif du libellé et même type de voie). Si le type de voie n'est pas renseigné, la recherche s'effectuera sur toutes les voies ayant le même mot significatif, quel que soit le type de voie.

Exemple :

Demande 1 : VoieNum=2 VoieType=non renseigné VoieLib=DE LA
FOSSE

Réponses fournies sur la rue de la fosse, le quai de la fosse, la place de la fosse, etc..

Demande 2 : VoieNum=2 VoieType=R VoieLib=DE LA FOSSE

Réponses fournies sur la rue de la fosse uniquement.

Vous pouvez ou non renseigner le type de voie selon la finesse de recherche que vous désirez.

 à propos de l'indice de répétition :

L'indice de répétition s'applique toujours au numéro de début. Les valeurs acceptées pour cette variable sont uniquement :

B : bis

T : Ter

Q : quater

C : quinquies

Répétitions séquentielles de type A, B, C, D,.....

Si vous renseignez cette variable, il est indispensable de l'accoler derrière le numéro de voie pour obtenir une meilleure notation de l'adresse.

3.4. Synthèse et exemples

3.4.1. Synthèse des variables

Variable (nom)	Var. utilisée en phase de...	Caractère obligatoire/facultatif selon la nature de la demande		
		SSN	IAU	SAN
Code dossier (dossierCode)	//	F	F	F
Nature de la demande (demandeNature)	//	O	O	O
Nature des unités recherchées (unitesRechercheesNature)	//	NR	O	O
Identifiants				
Siren (siren)	Recherche	O	NR	O
Nic (nic)	Recherche	F	NR	F
Éléments de désignation				
Désignation (designation)	Recherche	NR	O	O
Nom d'usage (nomUsage)	Notation	NR	F	F
Prénom (prenom1)	Notation	NR	F	F
Élément de localisation				
Numéro de voie (voieNumDeb)	Notation	NR	F	F
Type de voie (voieType)	Recherche	NR	F	F
Libellé de voie (voieLib)	Recherche	NR	F	F
Département (depCode)	Recherche	NR	F	F
Code commune ou code pays (comCode)	Recherche	NR	O (1 des 2) libellé	O (1 des 2) libellé
Libellé de commune (comLib)	Recherche	NR	obligatoire si DepCode=99	obligatoire si DepCode=99


```
"dossierCode","demandeNature","unitesRechercheesNature","siren","nic","de  
signation","nomUsage","prenom1","voieNumDeb","voieType","voieLib","depCod  
e","comCode","comLib"
```

```
"Ref001-
```

```
SAN"","SAN","PP","421384046","00021","DUPONT","","ALAIN","2","CHE","DES  
MARGUERITES","99","","CHINE"
```

ou (sans les doubles-quotes entre 2 délimiteurs consécutifs)

```
"Ref001-
```

```
SAN"","SAN","PP","421384046","00021","DUPONT",,"ALAIN","2","CHE","DES  
MARGUERITES","99",,"CHINE"
```

4. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Votre demande sera traitée le plus tôt possible dès la réception de votre fichier de demandes validé. La prestation ne pouvant être effectuée que la nuit (le week-end pour les très gros fichiers), un certain délai est parfois nécessaire avant que vous receviez vos résultats. Le fichier des réponses vous sera envoyé sur support physique (CD-ROM, DVD pour les fichiers volumineux).

La date de référence des données est la veille de la date où votre prestation est effectuée.

Pour vous aider, un fascicule complémentaire "guide d'interprétation" contenant tous les renseignements pour interpréter, après traitement, les résultats du Sirénage® vous sera adressé avec votre fichier de résultats.

4.1. structure du fichier des réponses

4.1.1. Format

Le fichier des réponses est soit un fichier Excel, soit un fichier ASCII plat. Le fichier sera sous Excel si le nombre d'enregistrements réponse peut être traité par Excel.

Dans le cas d'un fichier texte, les caractéristiques sont les suivantes :

- Fichier avec délimiteur de champs (virgule) et identificateur de texte (double quote),
- Fichier avec en-tête de colonnes.

Ce type de fichier s'ouvre simplement sous n'importe quel tableur, dans la limite du nombre de lignes admises pour le tableur.

4.1.2. Structure

Pour chaque demande :

- si la demande est en erreur (erreur dans les recherches, pas d'écho..), un seul enregistrement sera présent. Il comprendra la demande ainsi qu'un bloc de variables traduisant la cause de l'échec (bloc de variables « bilan de la demande »).
- si la demande a conduit à des résultats, il y aura un enregistrement par écho. Chaque enregistrement contiendra plusieurs zones :
 - La répétition de la demande,
 - Un bloc de variables « bilan de la demande » relatif à l'ensemble des recherches effectuées et au nombre de résultats,
 - Un bloc de variables de notation permettant de qualifier la pertinence de l'écho.
 - Le Siret réponse ainsi que ses variables associées (variables de niveau entreprise et établissement).

En bref,

Pour une demande SSN (recherche sur identifiant), on a toujours un et un seul enregistrement en sortie :

⇒ contenant la demande s'il n'y a pas de réponse,

⇒ contenant la demande ainsi que l'écho identifié s'il y a une réponse.

Pour une demande IAU (identification automatique), on a autant d'enregistrements que d'échos.

Pour une demande SAN (étude de divergence), on aura :

⇒ un éventuel enregistrement contenant la demande et l'écho identifié suite à recherche sur identifiant,

⇒ en cas de divergence et donc d'enchaînement sur une identification automatique, un enregistrement par écho alternatif trouvé.

4.2. variables fournies pour les échos identifiés

Sont présentées ici les variables de niveau entreprise et établissement fournies avec les échos.

Les variables relatives au bilan de la demande ou à la notation ne sont pas présentées ici mais figurent dans le guide d'interprétation des résultats.

Nom	Si Nic renseigné dans la demande	Si Nic non renseigné dans la demande
Identification : entreprise et établissement		
Siren	Numéro Siren	
Nic	Nic établissement	Nic du siège
Nom	Nom de la personne physique	
Prenom1	Premier prénom	
Prenom2	Deuxième prénom	
NomUsage	Nom d'usage	
Denom	Dénomination	
EnseigneEt1	Enseigne commerciale	Enseigne commerciale (siège)
Sigle	Sigle	
Localisation géographique de l'établissement		
AdrEtNormePost1	Adresse géopostale ligne n°1 (étab)	Adresse géopostale ligne n°1 (siège)
AdrEtNormePost2	Adresse géopostale ligne n°2 (étab)	Adresse géopostale ligne n°2 (siège)
AdrEtNormePost3	Adresse géopostale ligne n°3 (étab)	Adresse géopostale ligne n°3 (siège)
AdrEtNormePost4	Adresse géopostale ligne n°4 (étab)	Adresse géopostale ligne n°4 (siège)
AdrEtNormePost5	Adresse géopostale ligne n°5 (étab)	Adresse géopostale ligne n°5 (siège)
AdrEtNormePost6	Adresse géopostale ligne n°6 (étab)	Adresse géopostale ligne n°6 (siège)
AdrEtNormePost7	Adresse géopostale ligne n°7 (étab)	Adresse géopostale ligne n°7 (siège)
AdrEtLocGeoDepCom	Code Commune INSEE (étab)	Code Commune INSEE (siège)
AdrEtComLib	Libellé de la commune (étab)	Libellé de la commune (siège)
AdrEtComLibEtranger	Libellé de commune ou de localité à l'étranger (étab)	Lib. commune ou localité à l'étranger (siège)
AdrEtPaysLib	Libellé de pays (étab)	Libellé de pays (siège)
AdrEtVoieNum	Numéro dans la voie (étab)	Numéro dans la voie (siège)
AdrEtVoieRepet	Indice de répétition (étab)	Indice de répétition (siège)
AdrEtVoieType	Type de voie (étab)	Type de voie (siège)
AdrEtVoieLib	Libellé de voie (étab)	Libellé de voie (siège)
AdrEtCompl	Complément d'adresse (étab)	Complément d'adresse (siège)
AdrEtCodePost	Code postal (étab)	Code postal (siège)
AdrEtBurDist	Bureau distributeur (étab)	Bureau distributeur (siège)
AdrEtDistsp	Distribution spéciale (étab)	Distribution spéciale (siège)
AdrEtCedex	Code cedex (étab)	Code cedex (siège)
Variables de niveau établissement : Caractéristiques économiques		

Nom	Si Nic renseigné dans la demande	Si Nic non renseigné dans la demande
CatEt	Caractère siège ou non-siège	Caractère siège ou non-siège (siège)
Eff3112TrEt	Tranche d'effectif salarié	Tranche d'effectif salarié (siège)
EffAnEt	Millésime de validité de l'effectif	Millésime de validité de l'effectif (siège)
Apet	Activité principale exercée	Activité principale exercée (siège)
ApetDebDate	Millésime de validité de l'APET	Millésime de validité de l'APET (siège)
ActivNatEt	Nature de l'activité de l'étab	Nature de l'activité de l'étab (siège)
ActivLieuEt	Lieu de l'activité de l'étab	Lieu de l'activité de l'étab (siège)
ActivSurfTrEt	Type de magasin	Type de magasin (siège)
ActivModalEt	Modalité de l'activité exercée par l'étab	Modalité de l'activité exercée par l'étab (siège)
ApeRmEt	Activité principale au répertoire des métiers (entreprise artisanale)	Activité principale au répertoire des métiers (entreprise artisanale) (siège)
ActivPermEt	Caractère saisonnier de l'activité de l'étab	Caractère saisonnier de l'activité de l'étab (siège)
CreateDateEt	Date de création	Date de création (siège)
EtatAdmEt	Etat administratif	Etat administratif (siège)
CessDateAdmEt	Date de cessation administrative	Date de cessation administrative (siège)
ExplEt	Caractère exploitant de l'étab	Caractère exploitant de l'étab (siège)
ExplDebDateEt	Date de début du caractère exploitant	Date de début du caractère exploitant (siège)
Variables de niveau entreprise : caractéristiques économiques		
Cj	Catégorie juridique détaillée	
Eff3112Tr	Tranche d'effectif salarié	
EffAn	Millésime de validité de l'effectif	
Apen	Activité principale exercée	
ApenDebDate	Millésime de validité de l'APEN	
ActivModal	Modalité de l'activité exercée	
NbetA	Nbre d'étab. actifs	
NbetExplA	Nbre d'étab. exploitants actifs	
CreateDate	Date de création	
EtatAdm	Etat juridique de l'entreprise	
EtatEco	Etat économique de l'entreprise	
CessDateAdm	Date de cessation juridique	
CessDateEco	Date de cessation économique	
Expl	Caractère exploitant de l'entreprise	
ExplDebDate	Date de début du caractère exploitant	
ZR1	Zone réservée	

5. ANNEXES

5.1. ANNEXE 1 : Liste des caractères spéciaux & abréviations autorisés dans les dénominations

Pour les entrepreneurs individuels, sont acceptés toutes les lettres, ainsi que les :

- tiret (-),
- espace (),
- apostrophe ('),

Pour les personnes morales, sont acceptées toutes les lettres, tous les chiffres, ainsi que les :

- tiret (-),
- espace (),
- apostrophe ('),
- et commercial (&),
- point (.),
- plus (+),
- arobas (@),
- point d'exclamation (!),
- point d'interrogation (?),
- deux points (:),
- étoile (*),
- perluette (°)

Les caractères spéciaux sont acceptés dans les fichiers mais seront transformés la plupart du temps en espaces lors des recherches.

Certaines abréviations sont également autorisées :

Libellé	Abréviation	Libellé	Abréviation
ADJUDANT	ADJ	HIPPODROME	HIP
AGENCE	AGCE	HÔPITAL	HOP
AMIRAL	AM	HOSPICE, HOSPITALIER	HOSP
ARMEMENT	ARMT	INGÉNIEUR	ING
ASPIRANT	ASP	INSPECTEUR	INSP
ASSOCIATION	ASS	INSTITUT	INST
ATELIER	AT	INTERNATIONAL	INT
AUMÔNIER	AUM	LABORATOIRE	LABO
AUTOROUTE	AUT	LYCÉE	LYC
BASSIN	BSN	MADAME	MME
BATAILLON	BTN	MADEMOISELLE	MLLE
CAMPING	CPG	MAGASIN	MAG
CANAL	CAN	MAIRIE	MRIE
CANTON(AL)	CANT	MAÎTRE	ME
CENTRE	CTRE	MARITIME	MARIT
CHAMBRE	CHBR	MÉDECIN, MEDICAL	MED
CHANOINE	CHAN	MESDAMES	MMES
CHAPELLE	CHP	MESDEMOISELLES	MLLES
CHASSE	CHA	MESSIEURS	MM
CHEMINEMENT	CHEM	MILITAIRE	MIL

Libellé	Abréviation	Libellé	Abréviation
CHEZ	CZ	MINISTÈRE	MIN
CITADELLE	CTD	MONSEIGNEUR	MGR
COLLÈGE	COLL	MONSIEUR	MR
COLONEL	CEL	MUNICIPAL	MUN
COMITÉ	CTE	MUSÉE	MUS
COMMISSAIRE	CRE	MUTUEL	MUT
COMMISSARIAT	CIAT	NATIONAL	NAT
COMMISSION	COMM	NOTRE-DAME	ND
COMMUNE	COM	PARKING	PKG
COMPAGNIE	CIE	PASTEUR	PAST
CONSEILLER	CONS	PAVILLON	PAV
COOPÉRATIVE	COOP	POLICE	POL
COULOIR	CLR	PORCHE	PCH
CROIX	CRX	PORTE	PTE
DÉPARTEMENT	DEP	POTERNE	POT
DESCENTE	DSC	PRÉFET(ECTURE)	PREF
DIRECTION(EUR)	DIR	PROFESSEUR	PR
DIVISION	DIV	PROFESSIONNEL	PROF
DOCTEUR	DR	PUBLIC	PUB
DOUANIER	DOUA	RACCOURCI	RAC
ECLUSE	ECL	RECTEUR	RECT
ECOLE	EC	RÉGIMENT	RGT
ECONOMIQUE	ECON	RÉGION(AL)	REG
EMPLACEMENT	EMP	REMPART	REM
ENCLAVE	ENV	RÉPUBLIQUE	REP
ENSEIGNEMENT	ENS	RESTAURANT	REST
ENTREPRISE	ENTR	ROTONDE	RTD
EPOUX(SE)	EP	SCIENTIFIQUE	SCI
ETABLISSEMENT	ETS	SERVICE	SCE
ETAT-MAJOR	EM	SOCIÉTÉ	SOC
EUROPE(EN)	EUR	SOUS	SS
EVÊQUE	EVQ	SOUS-PRÉFET(ECTURE)	SPREF
FACULTÉ	FAC	STATION	STA
FERME	FRM	SYNDICAT	SYND
FONTAINE	FON	TECHNICIEN(QUE)	TECH
FORÊT, FORESTIER	FOR	TERRAIN	TRN
FRANÇAIS(E)	FR	TERRASSE	TSSE
GENDARMERIE	GEND	UNIVERSITÉ	UNIV
GOUVERNEUR	GOU	VAL(LEE, LON)	VAL
GRILLE	GRI	VEUVE	VVE
GROUPE	GPE	VILLE	VIL
GROUPEMENT	GPT		

5.2. ANNEXE 2 : Listes des villes nouvelles

Cergy-Pontoise : 95

Communes :	Cergy	Code commune INSEE : 127
	Courdimanche	183
	Eragny	218
	Jouy-Le-Moutier	323
	Menucourt	388
	Neuville-sur-Oise	450
	Osny	476
	Pontoise	500
	Puiseux-Pontoise	510
	Saint-Ouen-l'Aumône	572
	Vauréal	637

Evry : 91

Communes :	Bondoufle	086
	Courcouronnes	182
	Evry	228
	Lisses	340

L'Isle-d'Abeau : 38

Communes :	Four	172
	L'Isle-d'Abeau	193
	Saint-Quentin Fallavier	449
	Vaulx-Milieu	530
	Villefontaine	553

Marne-La-Vallée : 77

Communes :	Champs-sur-Marne	083
	Croissy-Beaubourg	146
	Emerainville	169
	Lognes	258
	Noisiel	337
	Torcy	468

Saint-Quentin-en-Yvelines : 78

Communes :	Elancourt	208
	Guyancourt	297
	Magny-les-Hameaux	356
	Montigny-le-Bretonneux	423
	Trappes	621
	La Verrière	644
	Voisins-le-Bretonneux	688

Melun-Sénart : 77

Communes :	Cesson	067
	Combs-la-Ville	122
	Lieusaint	251
	Moissy-Cramayel	296
	Nandy	326
	Réau	384
	Savigny-le-Temple	445
	Vert-Saint-Denis	495

Localités particulières :

La Défense : 92

Communes :	Courbevoie	026
	Nanterre	050
	Puteaux	062

Roissy-Charles-de-Gaulle

Département 77 :	Mitry-Mory	294
Département 93 :	Tremblay-en-France	073
Département 95 :	Roissy-en-France	527

MIN de Rungis : 94

Communes :	Chevilly-Larue	021
	Rungis	065

5.3. ANNEXE 3 : Listes des abréviations autorisées dans les libellés de voie

Libellé	Abréviation1	Abréviation2	Abréviation3	Abréviation4
AERODROME, AEROPORT	AER	AERO		
ALLEE	ALL			
ANCIEN	ANC			
APPARTMENT	APP	APPT	APT	
ARCADES	ARC	ARCADE		
AVENUE	AV	AVE		
BARAQUEMENT	BA	BRQ		
BARRIERE	BAR			
BATIMENT	BAT			
BERGE	BER			
BLOC	BLC			
BOITE	B	BTE		
BOITE-POSTALE	BP			
BOULEVARD	BD	BLD	BLVD	BVD
CALE	CAL	CAL		
CAMP	CAM	CAMP		
CANAL	CAN	CAN		
CARREFOUR	CAR	CARF		
CARRIERE	CE	CARRIERE		
CASERNE	CAS			
CHAMP	CHP			
CHATEAU	CHA	CHAT		
CHAUSSEE	CHS	CHAU		
CHE VICIN ORDIN	CVO			
CHEMIN	CHE	CHEM		
CHEMIN COMMUNAL	CC			
CITE	CI			
CLOITRE	CLO			
CLOS	CL			
CLOTURE	CLT			
CORNICHE	COR			
COURS	CRS			
DESCENTE	DSC	DESC		
DIGUE	DIG	DIG		
DOMAINE	DOM	DMN		
ECART	ECA			
ECLUSE	ECL			
EMPLACEMENT	EMP			
ENCLAVE	ECV			
ENCLOS	ENC			
ENTREPOT	ENT			
ESCALIER	ESC			
ESPLANADE	ESP	ESPL		
ETAGE	ETG			
FAUBOURG	FG	FBG		
FORT	FT			
FRICHE	FRI			
GALERIE	GAL			
GARE	GA			
GRANDE-RUE	GR	GRND		
GROUPEMENT	GRP			

Libellé	Abréviation1	Abréviation2	Abréviation3	Abréviation4
HABITATION A LOYER MODER	HLM			
HALAGE	HA	HLG		
HALLE	HLE	HAL		
HAMEAU	HAM			
HAUT(ADJECTIF)	HT	HTE		
HAUTES(ADJECTIF)	HT	HTES	HTS	
HIPPODROME	HIP			
ILOT	ILO			
IMMEUBLE	IMM			
IMPASSE	IMP			
JARDIN	JAR			
JETEE	JET	JTE		
LEVEE	LEV			
LIEU-DIT	LD	LDT		
LOTISSEMENT	LOT			
MAISON	MAI			
MARCHE	MAR			
MAS	MAS			
MONTEE	MTE	MON		
MOULIN	MOU	MLN		
NOUVEAU	NVLE	NOUV		
PARC	PAR	PRC		
PARVIS	PRV			
PASSAGE	PAS	PA		
PASSERELLE	PLE			
PATIS	PAT	PATIS		
PAVILLION	PAV			
PETIT	PT	PTE		
PLACE	PL	PCE		
PLAINE	PLN			
PLATEAU	PLT	PLAT		
POINTE	POT	PNT		
PONT	PO			
PORT	POR			
PRAIRIE	PRA			
PROMENADE	PRO	PROM		
QUAI	QU	Q		
QUARTIER	QRT	QUA		
RAMPE	RAM	RPE		
RESIDENCE	RES			
ROCADE	ROC			
ROND-POINT	RPT	RDPT		
ROUTE	RTE			
RUE	R	R		
SECTION	SEC			
SENTE	SEN			
SQUARE	SQ	SQR		
STADE	STA			
TAVERSE	TRA			
TERRASSE	TE			
TERRE-PLEIN	TP	TPL		
VALLON	VAL			
VELODROME	VEL			
VENELLE	VEN			
VILLA	VLA	VIL		
VILLAGE	VLG	VGE		
VOIE	VO			

Libellé	Abréviation1	Abréviation2	Abréviation3	Abréviation4
VOIE COMMUNALE	VC			
ZONE D'AMENAGEMENT CONCE	ZAC			
ZONE URBAINE PRIORITAIRE	ZUP			

5.4. ANNEXE 4 : Types de voie autorisés

Abréviation	Libellé
ALL	Allée
AV	Avenue
BD	Boulevard
CAR	Carrefour
CC	Chemin communal
CD	Chemin départemental
CRS	Cours
CHE	Chemin
CHS	Chaussée
CI	Cité
COR	Corniche
CR	Chemin rural
DSC	Descente
DOM	Domaine
ECA	Ecart
ESP	Esplanade
FG	Faubourg
GR	Grande Rue
HAM	Hameau
HLE	Halle
IMP	Impasse
LD	Lieu dit
LOT	Lotissement
MAR	Marché
MTE	Montée
N	Route nationale
PRV	Parvis
PAS	Passage
PL	Place
PLN	Plaine
PLT	Plateau
QUA	Quartier
QU	Quai
R	Rue
RES	Résidence
ROC	Rocade
RPT	Rond Point
RTE	Route
SEN	Sente - Sentier
SQ	Square
TRA	Traverse
TP	Terre-plein
VLA	Villa
VC	Voie communale

Cas particulier important : "rue"
correspond à un TYPVOIE "R" et pas
"RUE"